

tous quittent leurs places et viennent se ranger suivant l'ordre qui leur a été assigné.— Dès qu'ils sont placés ils se prosternent entièrement ; le Pontife, sans quitter la mitre, se met à genoux devant son fauteuil, tous les Assistants s'agenouillent également et le Chœur chante les Litanies des Saints.

N. B. Nous ne reproduisons pas ces litanies.— On les trouve dans tous les livres de prières.

A la fin des Litanies le Pontife se lève, se tourne vers les Ordinandus qui demeurent prosternés, prend la crosse de la main gauche, et les bénit trois fois en disant :

Daignez bénir ces Élus,

R. Nous vous en supplions,
exaucez-nous.

Daignez bénir et sanctifier
ces Élus.

R. Nous vous en supplions,
exaucez-nous.

Daignez bénir, sanctifier et
consacrer ces Élus.

R. Nous vous en supplions,
exaucez-nous.

Ut hos Electos bene+dicere
digneris,

R. Te rogamus, audi nos.

Ut hos Electos bene+dicere et
sancti+ficare digneris.

R. Te rogamus, audi nos.

Ut hos Electos bene+dicere
et sanctificare, et conse+crare
digneris.

R. Te rogamus, audi nos.

Il quitte la crosse, se met à genoux de nouveau, et continue les litanies. Les litanies terminées, le Pontife se lève, s'assied sur son fauteuil sans quitter la mitre, et l'Archidiacre dit :

Recedant in partem qui
ordinandi sunt Diaconi et
Presbyteri.

Que ceux qui doivent être
ordonnés Diacons ou Prêtres
se retirent à leurs places.

Tous vont se placer dans le même ordre où ils étaient au commencement de la Messe, à l'exception des Sous-Diacres qui se rangent en cercle devant l'Evêque, se mettent à genoux, et écoutent ainsi la monition qui suit :

ADREPTURI, filii dilectissimi , etc. R. Amen.

AU moment de recevoir l'ordre sacré du Sous-Diaconat, considérez attentivement, mes chers enfants, la grandeur du ministère qui vous est confié. C'est au sous-Diacon à préparer l'eau pour le saint sacri-